

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 17 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit le dix-sept avril, à 20 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Roland GILBERT, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : GILBERT Roland, BONNET Jean-François, COURIVAUD Bernadette, REVIDON Laurent, RICHARD Françoise, JULIEN Alain, GRESSIN Michèle, PETIT Philippe, FERRAND Thierry, RAVARD Valérie, BARILLET-LYON Katia, BERTRAND Isabelle, AUDOIN Sandrine, COMPAIN Olivier.

ABSENT(S)/EXCUSÉ(S) : COTTIN Gérald, TAELEMAN Julien, DESABRE Evelyne, KOOS Christine, LAIGOT Stéphane.

ABSENT(S) : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : REVIDON Laurent

POUVOIR(S) : de COTTIN Gérald à REVIDON Laurent
TAELEMAN Julien à JULIEN Alain
DESABRE Evelyne à GILBERT Roland
KOOS Christine à COMPAIN Olivier
LAIGOT Stéphane à LYON Katia

* * *

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 9 mars 2018

* * *

2018/15 :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2017 :

Le compte de gestion et le compte administratif assainissement 2017 sont présentés par Monsieur Laurent REVIDON, Adjoint au Maire, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- **FONCTIONNEMENT** :

- dépenses réalisées : 31 892,64 €
- recettes réalisées : 71 164,84 €

- **INVESTISSEMENT** :

- dépenses réalisées : 73 420,58 €
- recettes réalisées : 167 406,07 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats à l'unanimité.

* * *

2018/16 :

AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT 2017 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter :

- I) - L'excédent de fonctionnement cumulé 2017 d'un montant de 210 521,68 €
au compte 002 (recettes de fonctionnement)
- II) - L'excédent d'investissement cumulé 2017 d'un montant de 119 263,27 €
au compte 001 (recettes d'investissement)

* * *

2018/17 :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018 :

Le conseil municipal vote au chapitre le budget primitif assainissement 2018 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **FONCTIONNEMENT** : Dépenses/recettes : 349 597,00 €

- **INVESTISSEMENT** : Dépenses/recettes : 464 808,27 €

Adopté à l'unanimité.

* * *

2018/18 :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2017 :

Le compte de gestion et le compte administratif communal 2017 sont présentés par Monsieur Laurent REVIDON, Adjoint au Maire, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- **FONCTIONNEMENT** :

- dépenses réalisées : 1 002.564,97 €
- recettes réalisées : 1 153 452,54 €

- **INVESTISSEMENT** :

- dépenses réalisées : 165 731,52 €
- recettes réalisées : 207 051,19 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats par **17 voix pour et 1 abstention.**

2018/19 :

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNAL 2017 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter :

- I) - Le déficit d'investissement cumulé 2017 d'un montant de 7 130,80 €
au compte 001 (dépenses d'investissement)
- II) - En réserve au compte 1068 la somme de 418 367,00 €
au compte 001 (recettes d'investissement)
- III) - La somme de 627 208,43 €
au compte 002 (recettes de fonctionnement)

* * *

2018/20 :

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2018 ET DETERMINATION DU TAUX
DES TAXES :**

*** Taux des taxes 2018**

Pour l'année 2018, après en avoir débattu, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de maintenir le taux des taxes communales de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 13,15 %
Taxe foncière bâtie : 11,37 %
Taxe foncière non bâtie : 26,70 %

Le conseil municipal vote au chapitre le budget primitif commune 2018 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **FONCTIONNEMENT** : Dépenses/recettes : 1 623 164,00 €
- **INVESTISSEMENT** : Dépenses/recettes : 804 892,00 €

Adopté à l'unanimité.

* * *

2018/21 :

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS MEDICAUX POUR UN AGENT DU SERVICE TECHNIQUE :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil, pour règlement, une facture d'un montant de 18,90 € relative à des examens de biologie médicale pour un agent, prescrits par le service de médecine préventive.

Un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 1

* * *

2018/22 :

OUVERTURE D'UN CDD ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE 17H30/35^{ème} :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil, l'ouverture d'un contrat à durée déterminée accroissement temporaire d'activité de 3 mois (renouvelable 1 fois) à 17H30/35^{ème} afin de palier le départ anticipé d'un agent en emploi d'avenir affecté au service technique et une augmentation de travail relative à l'entretien des espaces verts, en période estivale.

Il précise que le recrutement sera fixé à la date du 15 mai prochain et que l'appel à candidatures sera effectué par voie d'affichage ainsi que le site internet de la municipalité.

Accord unanime des membres du conseil.

* * *

≈ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES ≈

☞ Point sur les travaux de réfection du clocher de l'église et de la réhabilitation des rues des Ecoles et du Paradis

☞ Lettre de remerciement suite au décès d'un ancien administré.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.